



CALENDRIERS SENIORS



INFORMATIONS

ARTICLE 92 ET 93 DES REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT

Suite à de nombreux problèmes dans la programmation des matches, il est impératif que les clubs qui désirent changer de date ou d'horaire pour leur match fassent leur **demande par FOOTCLUBS**.

Toute demande faite par mail (même par mail sécurisé) sans passer par FOOTCLUBS sera automatiquement refusée par la commission compétente.

De plus, sans l'accord du club adverse, le match restera programmé à la date ou à l'heure programmée sauf si la commission compétente juge l'opportunité de modifier elle-même l'horaire ou la date. La commission restant souveraine quant à sa décision.

Calendrier

- En raison de trop nombreuses remises (partielles ou générales), la commission des compétitions informe les clubs qu'ils sont susceptibles de jouer deux matches certains weekends comme ceux de Pâques, du 1er mai, du 8 mai, Ascension ou lors de la Pentecôte, ainsi qu'en semaine éventuellement.

Tout ceci afin de respecter les dates de fin des compétitions.

- Il est rappelé que les compétitions sont **prioritaires** sur les tournois, même si ceux-ci sont homologués. De ce fait, il est recommandé de prévoir des plages horaires, aux heures habituelles, dans l'organisation des tournois pour permettre les rencontres officielles et, à fortiori, de tenir compte du fait que certaines de vos équipes sont susceptibles d'être concernées par ces rencontres en retard.

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE

Le Secrétaire Général,
Denis LAMORILLE.